



## ÉDITO



**Martine VIGNAU**  
Présidente  
du groupe UNSA

### Un CESE plus actif pour une démocratie renforcée

Conformément aux orientations stratégiques et à la politique mise en œuvre dans le cadre de la nouvelle mandature, les avis et préconisations du CESE sont mieux pris en compte pour la définition des politiques publiques. Récemment le gouvernement a intégré plusieurs dispositions de l'avis sur la culture du dialogue social pour amender son projet de loi Travail. Cet été, le Premier ministre a décidé de saisir le conseil sur 5 sujets fondamentaux pour l'évolution de la société et notamment sur le sujet délicat de l'évolution de la fonction publique.

Il est à noter que l'avis sur les travailleurs détachés rapporté par Jean Grosset et Bernard Cieutat continue de faire son chemin de la commission des affaires européennes du sénat au parlement européen. L'expression de la société civile organisée doit être entendue et pour cela le CESE doit poursuivre son action.

A l'occasion des 33e journées européennes du patrimoine, le palais d'Iéna ouvre ses portes au grand public et des conseillers des différents groupes seront présents pour échanger sur la vocation de la 3<sup>e</sup> assemblée de la république. Plusieurs animations sont prévues pour les enfants et les chasseurs de Pokémon trouveront peut-être leur bonheur au sein de ce site classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.

## TRAVAUX

### Saisines gouvernementales

- *Le Premier ministre saisit le CESE sur cinq sujets fondamentaux pour l'évolution de notre société*
- *Culture du dialogue social : le gouvernement a repris plusieurs recommandations dans la loi Travail*

### Actualités au CESE

- *Journées européennes du patrimoine : Soyez les bienvenus au palais d'Iéna les 17 et 18 septembre !*
- *Le CESE condamne la violence portant atteinte à la démocratie*

### Vie des CESER

- *La Réunion : le CESER auditionné sur le schéma régional d'aménagement du tourisme*
- *Région ALPC : le groupe UNSA intervient sur l'apprentissage dans la nouvelle région*

### NOUS CONTACTER



Sylvia SKORIC  
Attachée du groupe UNSA  
Tél. : 01.44.43.64.25  
Mail : sylvia.skoric@lecese.fr



# Saisines gouvernementales



## Le Premier ministre saisit le CESE sur 5 sujets fondamentaux pour l'évolution de la société

- [La construction d'une Europe dotée d'un socle des droits sociaux](#)

La Commission européenne a présenté le 8 mars dernier une ébauche de socle européen des droits sociaux et lancé une consultation publique qui s'achèvera le 31 décembre prochain. La convergence sociale et fiscale en Europe constitue l'une des priorités de la France qui doit pouvoir porter des propositions auprès des institutions européennes et des partenaires.

- [L'évolution de la fonction publique et des principes qui la régissent](#)

Depuis trente ans, le service public s'est profondément transformé sous l'effet combiné du mouvement de décentralisation, de l'ouverture à la concurrence de nombreux secteurs et de l'impact de la construction européenne. Aujourd'hui, la réforme territoriale menée par le Gouvernement va conduire à de nouvelles évolutions. De même, la loi de modernisation du système de santé va induire une profonde transformation de l'organisation de l'offre de soins hospitalière. Dans ce contexte, le Premier ministre Manuel Valls a saisi le CESE sur l'évolution de la fonction publique (d'Etat, territoriale et hospitalière) en France lui demande de dresser les pistes d'évolutions qu'elle devrait suivre à moyen terme.

- [Les violences faites aux femmes sur les territoires d'Outre-mer](#)

Dans la continuité de l'une étude intitulée « Combattre toutes les violences faites aux femmes, des plus invisibles aux plus insidieuses » rapportée par Mme Pascale Vion en novembre 2014 au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité, une analyse approfondie sur les territoires ultramarins est requise.

- [La place de la jeunesse dans le monde rural](#)

Le CESE est appelé à apporter son expertise dans la compréhension des besoins et aspirations de cette jeunesse rurale. De nouvelles voies d'action seront proposées pour permettre à ces jeunes de s'épanouir et trouver pleinement leur place dans la république.

- [La modernisation, le développement et la protection des territoires de montagne](#)

Le gouvernement souhaite saisir le Parlement d'un projet de loi de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne. Le CESE est sollicité pour donner un avis sur le projet de loi qui doit être présenté en conseil des ministres le 14 septembre. Mme Michèle Nathan a été nommée rapporteure au nom de la section de l'aménagement durable des territoires.

Retrouvez les textes des saisines : <http://www.lecese.fr/content/le-cese-vient-d-etre-saisi-par-le-premier-ministre-de-quatre-sujets-importants-pour-l-evolution-de-notre-societe>

## Culture du dialogue social : le gouvernement a repris plusieurs recommandations du CESE dans la loi Travail

La loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, définitivement adoptée le 21 juillet dernier, transpose 9 recommandations de l'avis sur le développement de la culture du dialogue social en France rapporté par Luc Bérille, secrétaire général de l'UNSA et Jean-François Piliard, personnalité qualifiée.

Il s'agit notamment de la réalisation d'un bilan quinquennal sur l'état du dialogue social ; le renforcement des accords de méthodologie de la négociation ; l'intégration dans le rapport sur la RSE de l'évaluation des accords collectifs ; la réalisation de trois rapports (un bilan de la mise en œuvre de la base de données économiques et sociales, un rapport sur l'état des discriminations syndicales en France sur la base des travaux réalisés par le Défenseur des droits et un rapport sur les voies de valorisation et de promotion du dialogue social).



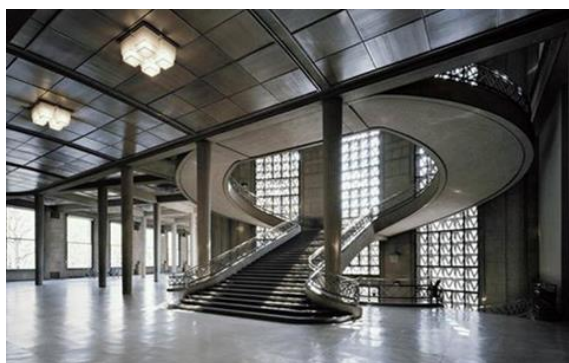
## Rendez-vous les 17 et 18 septembre au CESE pour les Journées européennes du patrimoine

Samedi et dimanche de 10h à 17h



Le Conseil ouvrira ses portes au grand public et proposera un circuit thématique riche : présentation de l'institution et de ses travaux dans l'hémicycle avec mise à disposition des avis, rapports et études du CESE, découverte de l'architecture du Palais d'Iéna, libre ou avec les guides conférenciers de l'école du Louvre et une conférence de Joseph Abram, spécialiste de l'œuvre d'Auguste Perret. Pendant ces 2 jours placés sous le thème « **Citoyenneté et Patrimoine** », le CESE se transformera en un grand forum où chacune des organisations représentées s'exposera.

Le Président, Patrick Bernasconi, la présidente du groupe UNSA, Martine VIGNAU et des conseiller(e)s accueilleront les visiteurs et échangeront avec eux pour faire connaître la 3<sup>e</sup> assemblée de la république, sa vocation et ses enjeux.



Pour connaître le programme : <http://www.lecese.fr/content/rendez-vous-les-17-et-18-septembre-pour-les-journees-europeennes-du-patrimoine-au-cese>

### Le bureau du CESE condamne toute forme de violence qui porte atteinte à la démocratie et à l'équilibre social et économique

*Le bureau du CESE a adopté un communiqué de presse que le Président Bernasconi a lu à l'ouverture de la séance plénière du 12 juillet 2016.*

Le CESE, assemblée représentant la société civile, les organisations et les membres qui la composent, inscrivent leur action en cohérence avec les valeurs de la république. Dans un contexte de profondes mutations, face à des enjeux économiques, sociaux et environnementaux majeurs, notre pays vit une crise de confiance envers ses institutions et ses corps intermédiaires. Il se trouve notamment confronté à une multiplication d'actions d'intimidation à l'encontre des acteurs politiques, économiques et sociaux. Plus largement, les violences faites aux personnes et aux biens, très souvent sous couvert d'anonymat, dans la rue et l'espace public ou sur internet, menacent ouvertement le respect d'autrui, la liberté d'opinion ; elles ouvrent la voie à la montée des extrêmes.

### L'AGENDA DES PLENIERS

**13 septembre**

**Les certificats de qualification professionnelle – Travail et emploi**

**14 septembre**

**Contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique – Environnement**

**27 septembre**

**La justice climatique : les perspectives nationales post COP 21 – Environnement**

**12 octobre**

**Quelles nouvelles orientations et priorités pour la politique française de coopération internationale dans le cadre de l'agenda 2030 du développement durable ? – Affaires européennes et internationales**

Retrouvez l'agenda complet :

<http://www.lecese.fr/agendas?mini=agenda-details%2F2016-W37&type=28>

# Vie des CESER

## CESER La Réunion

### *Schéma régional d'aménagement et de développement du tourisme : le CESER auditionné*

*La Région Réunion mène actuellement une réflexion sur l'actualisation de son schéma régional d'aménagement et de développement du tourisme. C'est dans ce cadre qu'un cabinet d'études a auditionné Jean-Raymond Mondon, président du CESER.*

Ce dernier a, d'une part, rappelé la nécessité, certes d'actualiser ce schéma, mais aussi et surtout d'en avoir une déclinaison par le biais de fiches actions comme cela se fait pour les fonds européens. D'autre part, il a rappelé que le développement du tourisme dans l'île passé par :

- une ouverture de la destination à d'autres pays avec un assouplissement des visas (Chine, Afrique du Sud, Inde,...)
- une amélioration de l'offre (Hôtel des classe, lodges,...)
- une « publicité » active montrant que l'île est vraiment « intense » et ne se résume pas à des plages (canyoning, escalade, surf, deltaplane, randonnée,...) et que ses cultures et sa cuisine méritent d'être connues.

Enfin, il a réaffirmé que la problématique de la GPEC était importante. En effet, les élèves formés sont « aspirés » par les grands groupes hôteliers qui viennent recruter à la Réunion.

## CESER Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

### *Feuille de route pour l'apprentissage dans la nouvelle région*

*Philippe Despujols, conseiller au CESER et secrétaire général régional UNSA ALPC est intervenu lors de la séance plénière du 23 juin 2016.*

Le débat sur cette feuille de route sur l'apprentissage est pour l'UNSA l'occasion de faire les 4 observations suivantes :

1. Le Développement de l'apprentissage doit s'inscrire dans un cadre qui prenne en compte, au-delà des besoins des entreprises :
  - la demande sociale d'éducation et de formation des jeunes et de leurs familles
  - les besoins d'élévation des qualifications, à travers des formations diplômantes, dans le respect de la mixité
  - la recherche de complémentarité et de cohérence entre les différentes voies de formation
2. L'UNSA tient à réaffirmer qu'une approche systémique de la formation professionnelle doit prévaloir :  
Il ne s'agit pas de mettre en concurrence les systèmes de formation, mais de les articuler, les rendre complémentaires afin d'apporter la meilleure réponse possible aux jeunes apprenants. A ce titre l'Unsa sera vigilante à l'offre de formations proposées sous statut scolaire dans la carte des formations professionnelle initiale dont l'objectif est de répondre à la fois aux besoins des jeunes, des familles et de l'économie régionale. Il faudra éviter que les formations le plus porteuses soient proposées en CFA et pas en LP. Ce sera au futur crefop d'y veiller.
3. L'UNSA s'interroge sur la réelle capacité de la Région à mettre en œuvre le nombre de places supplémentaires prévues (17000 sur le mandat) au regard des capacités d'accueil des Cfa et des entreprises ; aujourd'hui ce sont seulement 3,5% des entreprises de notre Région qui accueillent un apprenti. L'objectif principal ne doit pas être le nombre d'apprentis mais la qualité de la formation qui leur est dispensée.
4. La priorité donnée à l'apprentissage ne doit pas faire passer au second plan, l'investissement et la modernisation de l'appareil de formation dans les Lycées professionnels (bâti et équipements) ou les lycées des métiers qu'il ne faut pas non plus oublier puisqu'ils proposent une offre de formation en apprentissage via les sections d'apprentissage et les UFA..(Unité de formation par l'apprentissage). Le Cr devrait contribuer aussi à valoriser l'offre d'apprentissage public comme il le fait pour le privé.

Enfin l'UNSA demande au CR, comme le fait le projet d'avis, de promouvoir la formation professionnelle dans son ensemble en matière d'information et de valorisation et rappelle qu'au-delà des modes de formations, la croissance économique et la conjoncture, les stratégies de recrutement des entreprises ou le fonctionnement des marchés du travail sont plus que jamais des facteurs majeurs pour l'insertion globale des jeunes dans l'emploi.

Lire l'avis du CESER sur l'apprentissage : <http://ceser-alpc.fr/apprentissage/>